



Procès-verbal du Conseil municipal
du Mardi 10 mars 2026

Approbation du Procès-verbal de la séance du 2 décembre 2025

Délibérations :

- 2026 01 001 CFU Assainissement
- 2026 01 002 CFU Budget principal
- 2026 01 003 CFU Budget Cinéma
- 2026 01 004 affectation des résultats du Budget principal 2025 au BP 2026
- 2026 01 005 affectation des résultats du Budget assainissement 2025 au BP 2026
- 2026 01 006 affectation des résultats du Budget cinéma 2025 au BP 2026
- 2026 01 007 répartition des crédits pour fêtes et cérémonie Fêtes et cérémonies
- 2026 01 008 Frais de réparation de pneumatiques à rembourser
- 2026 01 009 Admission en non-valeur Budget Principal
- 2026 01 010 Convention 2026 avec SOS Chats Libres pour la stérilisation et l'identification des chats errants



Madame le Maire accueille les membres du Conseil municipal, constate que le quorum est atteint ; ouvre la séance à 20h00, rappelle l'ordre du jour.

Approbation du PV du Conseil municipal du 02/12/2025 :

Madame le Maire demande au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du 2 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le procès-verbal du 2 décembre 2025.

1. Finances :

2026 01 001 Compte financier unique 2025 du Budget Assainissement :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur le Comptable Public et Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Madame le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur :

- L'exactitude des comptes constatés au Compte financier unique
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte financier unique 2025 du Budget ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le compte financier unique 2025 du **Budget ASSAINISSEMENT** ci-joint

COMMUNE DE THIVIERS - ASSAINISSEMENT DE THIVIERS - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 282 263,96	287 674,82	2 569 938,78
	Recettes réalisées (1)	B	935 383,94	173 615,74	1 108 999,68
	Restes à réaliser	C	989 656,00	0,00	989 656,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 112 469,70	287 674,82	2 400 144,52
	Dépenses réalisées (1)	E	1 319 614,86	78 342,24	1 397 957,10
	Restes à réaliser	F	594 501,81	0,00	594 501,81
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-384 230,92	95 273,50	-288 957,42
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-169 794,26	0,00	-169 794,26
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-554 025,18	95 273,50	-458 751,68
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	395 154,19	0,00	395 154,19
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-158 870,99	95 273,50	-63 597,49

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

2026 01 002 Compte financier unique 2025 du Budget PRINCIPAL :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur le Comptable Public et Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Madame le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur :

- L'exactitude des comptes constatés au Compte financier unique
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte financier unique 2025 du Budget PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le compte financier unique 2025 du **Budget PRINCIPAL** ci-joint

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 364 607,32	3 555 837,20	5 920 444,52
	Recettes réalisées (1)	B	1 141 663,77	3 925 992,42	5 067 656,19
	Restes à réaliser	C	1 186 839,50	0,00	1 186 839,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 199 370,07	4 615 370,07	8 814 740,14
	Dépenses réalisées (1)	E	2 076 901,99	3 841 178,52	5 918 080,51
	Restes à réaliser	F	722 705,79	0,00	722 705,79
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-935 238,22	84 813,90	-850 424,32
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 834 762,75	1 059 532,87	2 894 295,62
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	899 524,53	1 144 346,77	2 043 871,30
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	464 133,71	0,00	464 133,71
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 363 658,24	1 144 346,77	2 508 005,01

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

2026 01 003 Compte financier unique 2025 du budget CINEMA :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Monsieur le Comptable Public et Madame le Maire.

Après présentation des comptes, il est demandé au Conseil Municipal sous la Présidence de M. DOBBELS Michel (Madame le Maire devant quitter la salle au moment du vote), de bien vouloir se prononcer sur :

- L'exactitude des comptes constatés au Compte financier unique
- L'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
- Le compte financier unique 2025 du Budget CINEMA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le compte financier unique 2025 du **Budget CINEMA** ci-joint

COMMUNE DE THIVIERS - CINEMA DE THIVIERS - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	156 092,06	303 000,00	459 092,06
	Recettes réalisées (1)	B	130 000,00	208 067,39	338 067,39
	Restes à réaliser	C	7 994,00	0,00	7 994,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	195 095,68	326 033,53	521 129,21
	Dépenses réalisées (1)	E	16 843,03	212 888,45	229 731,48
	Restes à réaliser	F	73 073,85	0,00	73 073,85
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	113 156,97	-4 821,06	108 335,91
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	39 003,62	23 033,53	62 037,15
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	152 160,59	18 212,47	170 373,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-65 079,85	0,00	-65 079,85
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	87 080,74	18 212,47	105 293,21

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

2026/01/004 Affectation des résultats 2025 au Budget Principal 2026 :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Reprise des résultats du Budget Principal :

Solde d'exploitation de la section d'investissement : - 935 238,22 €

Résultat d'exploitation : 84 813,90 € €

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (002) : 1 144 346,77 €

Solde d'exécution de la section d'Investissement (001) : 899 524,53 €

Besoin de financement à la section d'investissement (1068) : 540 000 €

Report excédentaire en fonctionnement (002) : 604 346,77 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat cumulé du **BUDGET PRINCIPAL** comme suit :

Solde d'exécution de la section d'Investissement (001) : 899 524,53 €

Besoin de financement à la section d'investissement (1068) : 540 000 €

Report excédentaire en fonctionnement (002) : 604 346,77 €

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE THIVIERS			
RESULTATS EXERCICE 2025			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		3 841 178,52 €	
RECETTES DE L'EXERCICE		3 925 992,42 €	
RESULTAT EXERCICE 2025		84 813,90 €	
REPORT EXERCICES ANTERIEURS		1 059 532,87 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE (A)		1 144 346,77 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		2 076 901,99 €	
RECETTES DE L'EXERCICE		1 141 663,77 €	
RESULTAT EXERCICE 2025		-935 238,22 €	
REPORT EXERCICES ANTERIEURS		1 834 762,75 €	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE (B)		899 524,53 €	
RESTES A REALISER DEPENSES	722 705,79 €	464 133,71 €	
RESTES A REALISER RECETTES	1 186 839,50 €		
Besoin de financement de la section d'investissement		1 363 658,24 €	
AFFECTATION DU RESULTAT			
Couverture du déficit d'investissement		0,00 €	
Affectation en reserve		540 000,00 €	
REPRISE AU BUDGET PRIMITIF 2026		DEPENSES	RECETTES
Report du résultat d'investissement cumulé (B)	001		899 524,53 €
Restes à réaliser dépenses		722 705,79 €	
Restes à réaliser recettes			1 186 839,50 €
Affectation en réserve (A)	1068		540 000,00 €
	TOTAUX		1 903 658,24 €
<i>Solde de la reprise en investissement pour info</i>			<i>1 180 952,45 €</i>
Excédent de fonctionnement reporté R 002			604 346,77 €

2026/01/005 Affectation des résultats 2025 au Budget Assainissement 2026 :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Reprise des résultats du Budget Assainissement :

Solde d'exploitation de la section d'investissement : -384 230.92€

Résultat d'exploitation : 95 273.50€

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (002) : 95 273.50€

Solde d'exécution de la section d'Investissement (001) : -554 025.18€

Besoin de financement à la section d'investissement (1068) : 95 273.50 €

Report excédentaire en fonctionnement (002) : 0€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat cumulé d'**ASSAINISSEMENT** comme suit :

Solde d'exécution de la section d'Investissement (001) : -554 025.18€

Besoin de financement à la section d'investissement (1068) : 95 273,50 €

Report excédentaire en fonctionnement (002) : 0 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - BUDGET ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE THIVIERS			
RESULTATS EXERCICE 2024			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE			78 342,24 €
RECETTES DE L'EXERCICE			173 615,74 €
RESULTAT EXERCICE 2025			95 273,50 €
REPORT EXERCICES ANTERIEURS			0,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE (A)			95 273,50 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE			1 319 614,86 €
RECETTES DE L'EXERCICE			935 383,94 €
RESULTAT EXERCICE 2025			-384 230,92 €
REPORT EXERCICES ANTERIEURS			-169 794,26 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE (B)			-554 025,18 €
RESTES A REALISER DEPENSES	586 901,81 €		
RESTES A REALISER RECETTES	989 656,00 €		402 754,19 €
Besoin de financement de la section d'investissement			-151 270,99 €
AFFECTATION DU RESULTAT			
Couverture du déficit d'investissement			-151 270,99 €
Affectation en reserve			0,00 €
REPRISE AU BUDGET PRIMITIF 2026		DEPENSES	RECETTES
Report du résultat d'investissement cumulé (B)	001	-554 025,18 €	
Restes à réaliser dépenses		-586 901,81 €	
Restes à réaliser recettes			989 656,00 €
Affectation en réserve (A)	1068	0,00 €	95 273,50 €
	TOTAUX	-1 140 926,99 €	1 084 929,50 €
<i>Solde de la reprise en investissement pour info</i>			-55 997,49 €
Excédent de fonctionnement reporté R 002			0,00 €

2026/01/006 Affectation des résultats 2025 au Budget CINEMA 2026 :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Reprise des résultats du Budget CINEMA :

Solde d'exploitation de la section d'investissement : 113 156.97€

Résultat d'exploitation : - 4 821.06€

Solde d'exécution de la section de fonctionnement (002) : 18 212.47€

Solde d'exécution de la section d'Investissement (001) : 152 160.59€

Besoin de financement à la section d'investissement (1068) : 0€

Report excédentaire en fonctionnement (002) : 18 212.47€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat cumulé du BUDGET CINEMA comme suit :

Solde d'exécution de la section d'Investissement (001) : 152 160.59€

Besoin de financement à la section d'investissement (1068) : 0€

Report excédentaire en fonctionnement (002) : 18 212.47€

2026/01/007 Répartition de l'affectation des dépenses entre les articles 6232 « fêtes et cérémonies » et 6234 « réceptions » :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Vu l'article D. 1617-19 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2007-450 du 25 mars 2017 fixant la liste des pièces justificatives exigées par le comptable pour le paiement des mandats de dépenses ;

Vu l'instruction comptable M.57 qui dispose que les dépenses engagées à l'occasion des fêtes ou cérémonies nationales et locales sont imputées au 6232 et les frais de réception (organisée hors cadre de ces fêtes et cérémonies) au compte 6234 « réceptions »

Considérant la nature du compte 6232 relative aux dépenses « fêtes et cérémonies » et du compte 6234 « réceptions » revêt un caractère imprécis du fait de **la grande** diversité des dépenses que génèrent ces activités ;

Considérant qu'il est recommandé aux collectivités locales de préciser **par** délibération les principales caractéristiques de dépenses à imputer sur le compte 6232 « fêtes et cérémonies » et 6234 « réceptions » des différents Budgets de la collectivité.

Madame le Maire, expose à l'assemblée que, d'une manière générale, il est proposé d'imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies » l'ensemble des dépenses nécessaires à l'organisation et l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait :

- Aux fêtes et cérémonies, animations municipales, repas des aînés, fêtes du patrimoine, jumelage, colis des aînés, frais de restaurant liés à ces événements ;
- Vœux du maire, cartes de vœux, cartes diverses, arbre de Noël, repas du conseil municipal ;
- Frais liés aux cérémonies commémoratives, fêtes nationales ;
- Présents offerts à l'occasion de divers événements et cérémonies notamment lors des naissances, mariages, décès
- Boissons, fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment les récompenses sportives, culturelles et associatives ;
- Frais relatifs aux prestations de sociétés, troupes de spectacles, intervenants divers, les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, artistiques et sportives et autres frais liés à leurs prestations et contrats ainsi que les frais d'annonces et de publicité ;
- Aux diverses animations festives et / ou culturelles organisées par le Cinéma municipal,
- Tous frais relatifs à l'organisation des événements organisés au Cinéma municipal (venue de réalisateurs, acteurs, invités dans le cadre de ces événements)
- Frais divers : SACEM, etc.

D'une manière générale il est proposé d'imputer à l'article 6234 « réceptions », les dépenses liées à l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait :

- Aux réceptions officielles organisées par la municipalité tels que hommages et inaugurations ;
- Les dépenses de réception ou de repas lors de visites de personnalités officielles ou représentant un intérêt pour la commune ;
- Les repas de travail à l'issue de réunions par exemple.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'affectation au compte 6232 « fêtes et cérémonies » des seules dépenses reprises ci-dessus dans la limite des crédits inscrits au budget ;

- **ACCEPTE** l'affectation au compte 6234 « réceptions » des seules dépenses reprises ci- dessus dans la limite des crédits inscrits au budget.

2026 01 008 Remboursement de Pneumatiques suite à un sinistre sur la chaussée :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Suite à un trou dans la chaussée, un automobiliste a éclaté son pneu Rue Dujarric de la Rivière. Compte tenu de l'importance du trou, notre responsabilité peut être engagée. Les réparations du véhicule s'élèvent à 260 € TTC. La franchise de notre assurance est de 300 €. Cependant, compte tenu de notre forte sinistralité en la matière, il est préférable de :

- Rembourser l'automobiliste des dépenses engagées à hauteur de 260 € TTC.
 - Prendre en charge les frais de réparation et de régler directement le garagiste effectuant la réparation
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **ACCEPTE** de rembourser les frais de réparation du véhicule concerné à savoir 260 € TTC
 - **ACCEPTE de prendre en charge** les frais de réparation et de régler directement le garagiste effectuant la réparation à hauteur de 260 € TTC
 - **AUTORISE** cette dépense relative au remboursement de facture suite à un sinistre chez un particulier.

2026 01 009 Admission en non-valeur Budget principal :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Madame le Maire présente les sommes à admettre en non-valeur pour des créances anciennes. Ces sommes sont fournies par le Trésor Public.

Madame le Maire propose d'inscrire les sommes du Budget Principal en non-valeur :

- Au compte 6541 : 611 €

-

Soit un total de 611 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'inscrire les sommes ci-jointes en admission en non-valeur et d'accepter les admissions en non-valeur de cette créance, liste numéro : **7599070515**

2. Administration Générale :

2026 01 010 Convention 2026 avec l'association SOS Chats Libres pour la stérilisation et l'identification des chats errants :

Étaient Présent(e)s : M. BOST Jean-François ; Mme BRUN Christelle ; M. CHABROL Hugo ; Mme CRESCENT Sophie ; M. DOBBELS Michel ; M. DUSSUTOUR Bernard ; M. DUTHEIL Frédéric ; Mme ESCLAVARD Anne-Sophie ; M. GARREAU Jacky ; Mme GUICHARD Michelle ; Mme HYVOZ Isabelle ; Mme LARRIEUX Isabelle ; Mme LASMESURAS-DEGLANE Christine ; M. LEHAIR Lionel ; M. MORTESSAGNE Benoît ; Mme RABAUD Nathalie ; M. COUTURIER Pierre-YVES ; M. REBIERE Michel

Était(ent) Absent(e)(s) avec pouvoir : Mme DE OLIVEIRA Fatima donne pouvoir à Mme LARRIEUX Isabelle ; M. CLUZEAU Pierre donne pouvoir à M. DOBBELS Michel

Était(ent) Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Mme LANGLADE Colette ; M. LECHEVALIER Sébastien

Date de convocation : 05/03/2026	Pour : 20
Nombre d'élus : 22	Contre : 0
Nombre de présents : 18	Abstention : 0
Nombre de votants : 20	
Procuration : 2	

Madame le Maire présente la convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats de la commune de THIVIERS qui est établie afin de déterminer le rôle, les actions et la participation financière de chacune des parties intervenant dans les campagnes de stérilisation et d'identification des populations félines regroupées sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la convention ci-jointe,
- **AUTORISE Madame le Maire** à signer la convention de partenariat pour la stérilisation et l'identification des chats de la commune de THIVIERS.

C'est avec émotion que Madame le Maire remercie l'ensemble des élus pour les 6 années de mandat qui viennent de s'écouler. Elle leur propose de faire une photo de groupe et les invite ensuite à un verre de l'amitié.

Les sujets ayant été épuisés, Madame le Maire lève la séance à 20h45.

Madame Isabelle HYVOZ
Maire

Monsieur Bernard DUSSUTOUR
Secrétaire de séance

